



UNIVERSITE DE YAOUNDE II-SOA

FACULTE DES SCIENCES JURIDIQUES ET POLITIQUES

I- PRESENTATION GENERALE

I.1. Exposé des motifs

Dans l'optique et la perspective de faire de l'Université camerounaise en général et de l'Université de Yaoundé II en particulier, un pôle d'excellence, l'équipe dirigeante s'est depuis quelques années déjà, lancée dans un vaste programme de professionnalisation qui a conduit à la création et la mise en place de filières professionnelles dans les domaines les plus variés. C'est dans ce contexte qu'est né le **Master professionnel en droit et pratique juridique et judiciaire**.

La loi n°2023/004 du 25 juillet 2023 portant orientation de l'enseignement supérieur au Cameroun, est d'ailleurs venue renforcer et encadrer au plan juridique cette ambition résolument tournée vers la professionnalisation de l'enseignement supérieur.

Le **Master en droit et pratique juridique et judiciaire** est logé à la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'Université de Yaoundé II.

La formation se déroule au Campus principal de l'Université de Yaoundé II à Soa.

I.2. Contexte et justification du programme

La nécessité de basculer vers la professionnalisation des enseignements s'est avérée comme une avancée incontournable pour notre université, il y a plus d'une décennie. Ce besoin est né de la montée en puissance du chômage, que d'aucuns n'ont pas tardé de rattacher à l'inadéquation de la formation dispensée au sein de nos institutions universitaires avec les réalités du monde de l'emploi. Le constat était devenu clair que la plupart des étudiants sortis fraîchement de nos universités et pourtant nantis de diplômes, avaient du mal à trouver leur place en entreprise.

S'agissant en particulier des métiers du droit que vise le Master en droit et pratique juridique et judiciaire, il est constant que l'absence de structures formelles d'encadrement et de formation à ces métiers méritait d'être comblée. En effet, s'il est vrai que la formation des magistrats et des greffiers est assurée par l'Ecole nationale d'administration et de magistrature (ENAM), bien malin celui qui pourrait dire dans quel cadre sont formés les autres acteurs et auxiliaires de la justice que sont les notaires, les huissiers de justice, les conseils juridiques et autres agents d'affaires, qui constituent pourtant un maillon important dans le processus d'administration de la justice.

Le Master en droit et pratique juridique et judiciaire apparaissait donc comme une réponse à ce vide, tant il a vocation à donner à toutes les personnes désireuses de s'y intéresser, les rudiments nécessaires pour apporter aux justiciables l'aide et l'assistance dont ils ont besoin. Il s'agit également de préparer des personnes pouvant non seulement s'installer à terme à leur propre compte, mais aussi capables d'apporter leur expertise au sein des administrations, que ce soit dans le secteur public ou le secteur privé.

En définitive, l'ambition est de former des cadres dynamiques et aptes à servir dans le vaste champ des métiers du droit. Nos ministères et nos entreprises qui ont l'habitude de recruter dans le « tout venant » des personnes pour meubler leurs cellules juridiques ou leurs services du contentieux, trouveront assurément ici un vivier apte et de bonne facture. Cette formation pourrait également permettre à ceux qui sont déjà sur le terrain de booster leurs capacités afin d'être plus performants et apporter ainsi une plus-value à leurs structures utilisatrices.



COORDINATION DU MASTER

COORDONNATEUR :

Pr Robert NEMEDEU

Professeur

Tél. : 677712741

E-mail : nemedeu@free.fr

COORDONNATEUR ADJOINT

Pr Augustin Berceau OMGBA MBARGA

Maître de Conférences

Tél. : 699487256/ 679311671

E-mail : augustin.omgbambarga@yahoo.fr

NOS PARTENAIRES

- Ministère de la justice
- Ordre des avocats du Cameroun
- Chambre des huissiers du Cameroun
- Chambre des notaires du Cameroun
- Centre d'études judiciaires (CEJ), UYII/FSJP



MASTER PROFESSIONNEL
DROIT ET PRATIQUE JURIDIQUE ET JUDICIAIRE
(Métiers du droit et de la justice)

Année Académique
2025/2026

II. OBJECTIFS DU PROGRAMME

II.1. Objectifs généraux

Les objectifs poursuivis par le Master en droit et pratique juridique et judiciaire, se situent à deux niveaux :

- **Côté étudiants** : il s'agit de donner aux auditeurs des compétences qui leur permettront autant de s'insérer très rapidement dans le monde de l'emploi, que de s'installer à leur propre compte.
- **Côté employeurs** : Cette formation vise à donner aux structures étatiques et non étatiques de disposer d'une ressource humaine qualifiée et capable de gérer avec efficacité tous les aspects juridiques liés au fonctionnement des dites structures.

II.2. Objectifs spécifiques

Au terme de sa formation, l'auditeur doit être capable :

- ❖ d'implémenter sur le terrain les connaissances acquises ;
- ❖ de résoudre efficacement les questions d'ordre pratique qui se posent à lui ;
- ❖ d'assurer une bonne gestion juridique par une approche à la fois préventive et curative ;
- ❖ d'examiner, évaluer et améliorer sans cesse la qualité de ses prestations.

III. CONDITIONS D'ADMISSION

Le Master en droit et pratique juridique et judiciaire est ouvert aux candidats titulaires d'une licence en droit ; d'une maîtrise en droit ; d'un master 1 professionnel en droit, en science politique.

L'admission est prononcée sur étude de dossier, et éventuellement sur entretien. Toutefois, en cas de nécessité résultant notamment des capacités d'accueil et des contraintes d'encadrement, un test ou un concours peut être organisé pour départager les candidats.

Chaque dossier de candidature comprend obligatoirement :

- ❖ Une demande timbrée adressée à Monsieur le Recteur de l'Université de Yaoundé II ;
- ❖ Deux photos d'identité (4x4) récentes ;
- ❖ Une copie certifiée conforme de l'acte de naissance ;
- ❖ Une copie certifiée conforme du BACC ou du GCE/AL, ou tout autre diplôme reconnu équivalent ;
- ❖ Une copie certifiée conforme du diplôme avec lequel on postule (Licence, Maîtrise, Master 1, ou tout autre diplôme reconnu équivalent) ;
- ❖ Les copies certifiées conformes par l'autorité académique compétente des relevés de notes des niveaux inférieurs ;
- ❖ Une copie certifiée conforme par l'autorité académique compétente de l'attestation de réussite du diplôme avec lequel on postule (Licence, Maîtrise, Master 1, ou tout autre diplôme reconnu équivalent) ;
- ❖ Un reçu de paiement d'un montant de vingt-cinq mille (25.000 F CFA) représentant les frais d'étude du dossier, payable uniquement à BANGE BANK Cameroun (BBC) dans le compte n°38500840204-74.

N.B. : Un engagement d'acceptation du postulant en stage, venant d'une entreprise en rapport avec le profil de la formation est un atout important.

IV. DUREE DE LA FORMATION

- ❖ La formation s'étale sur deux années réparties en quatre (04) semestres.

V. COUT DE LA FORMATION

- ❖ **600.000 F CFA (six cent mille) par an**

VI. DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature sont déposés au secrétariat du Vice-Doyen chargé de la programmation et du suivi des activités académiques de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'Université de Yaoundé 2, conformément au délai de dépôt indiqué dans le communiqué du Recteur portant appel à candidature.

Délai de dépôt des dossiers : **10 octobre 2025.**

Présentation physique du dossier : **document relié avec spirale.**

VII. SELECTION

La sélection est faite au terme d'une étude des dossiers de candidature réalisée par une commission ad hoc constituée à cet effet. La liste des candidats retenus est publiée par le Recteur de l'Université de Yaoundé 2.

VIII. PROGRAMME DE FORMATION

MASTER 1	MASTER 2
<u>Enseignements fondamentaux</u> <ul style="list-style-type: none"> - Voies d'exécution - Procédures d'urgence - Administration de la justice - Commerciaux internationaux - Théorie générale de la justice 	<u>Enseignements fondamentaux</u> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation et profession judiciaire - Contrats administratifs - Contentieux administratif - Contrats commerciaux et de distribution - Principes des procédures contentieuses
<u>Enseignements Complémentaires</u> <ul style="list-style-type: none"> - Droit pénal de la presse - Droit pénal des biens - Droit patrimonial de la famille - Anglais juridique 	<u>Enseignements Complémentaires</u> <ul style="list-style-type: none"> - Droit et contentieux communautaire - Modes alternatifs de résolution des différends (MARD) - Recouvrement des créances - Recouvrement de l'impôt
<u>Enseignements pratiques</u> <ul style="list-style-type: none"> - Montage et gestion des projets - Pratique de l'arbitrage - Coopération judiciaire internationale - Plaidoirie 	<u>Enseignements pratiques</u> <ul style="list-style-type: none"> - Pratique notariale - Pratique de l'expulsion - Rédaction administrative - Rédaction des actes de procédure - Pratique des greffes - Pratique judiciaire - Légistique - Technique contractuelle - Méthodologie de la recherche
	<u>Enseignements d'insertion professionnelle</u> <ul style="list-style-type: none"> - Stage professionnel - Mémoire

IX. ORGANISATION PEDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique du Master en droit et pratique juridique et judiciaire est composée d'enseignants-chercheurs de haut rang bien imprégnés des questions liées aux métiers du droit ; et d'une bonne frange de praticiens sélectionnés en fonction de leurs compétences et surtout de l'adéquation de leurs activités professionnelles avec la formation envisagée, l'objectif étant d'apporter une plus-value en termes d'acquis professionnels.

Les enseignements sont organisés en séminaires et travaux pratiques, qui sont complétés par des stages académiques effectués auprès des structures partenaires dont les activités sont en lien avec l'offre de formation proposée.

X. PERSONNEL ENSEIGNANT

X.1. Enseignants permanents

- Pr NEMEDEU Robert, Professeur, Université de Yaoundé 2
- Pr ONDOUA Alain Franklin, Professeur, Université de Yaoundé 2
- Pr ABANE ENGOLO Patrick, Professeur, Université de Yaoundé 2
- Pr KENFACK Pierre, Professeur, Université de Yaoundé
- Pr ZAMBO ZAMBO Dominique Junior, Professeur, Université de Yaoundé 2
- Pr MOUTHIEU NJANDEU Monique Aimée, Professeure, Université de Yaoundé 2
- Pr KUATE TAMEGHE Sylvain Sorel, Professeur, Université de Yaoundé 2
- Pr TAMASANG Christopher FUNWIE, Professeur, Université de Yaoundé 2
- Pr BOMBA Denis Thérèse, Professeur, Université d'Ebolowa
- Pr NTONO TSIMI Germain, Maître de Conférences, Université de Yaoundé 2
- Pr TJOUEN Alex François, Maître de Conférences, Université de Yaoundé 2
- Pr ABA'A OYONO Jean Calvin, Maître de Conférences, Université de Yaoundé 2
- Pr BANAMBA Boniface, Maître de Conférences, Université de Yaoundé 2
- Pr OMGBA MBARGA Augustin Berceau, Maître de Conférences, Université de Yaoundé 2
- Pr WANDJI KAMGA Alain Douglas, Maître de Conférences, Université de Yaoundé 2
- Pr AWONO NOMO Ernest, Maître de Conférences, Université de Yaoundé 2
- Pr MBARGA Armand Bernard Serges, Maître de Conférences, Université de Yaoundé 2
- Pr MBEM LISSOUCK Antoine Blaise, Maître de Conférences, Université de Yaoundé 2
- Pr NDAM IBRAHIM, Maître de Conférences, Université de Yaoundé 2
- Pr TABITABI Ghislain, Maître de Conférences, Université de Yaoundé 2
- Pr NTAH A MATSAH Henri Martial, Maître de Conférences, Université de Bertoua
- Pr ESSAMA MEKONGO Pierrette, Maître de Conférences, Université de Yaoundé 2
- Dr BIKIE Fabrice Roland, Chargé de Cours, Université de Yaoundé 2/Université d'Ebolowa
- Dr NGO NLEP Natacha, Chargée de Cours, Université de Yaoundé 2
- Dr KODJI ZRA DRA, Chargé de Cours, Université de Yaoundé 2
- Dr KODJO GNINTEDEM Marie Duval, Chargée de cours, Université de Yaoundé 2
- Dr MOUHOUAIN SALIFOU, Chargé de Cours, Université de Yaoundé 2
- Dr NGA NGONO Achille, Chargé de Cours, Université de Yaoundé 2
- Dr ANABA Fridolin, Chargé de Cours, Université de Yaoundé 2
- Dr LEGANLE Gervais, Chargé de Cours, Université de Yaoundé 2
- Dr MAFO DIFFO Raymond, Chargé de Cours, Université de Yaoundé 2
- Dr NGAPOUT AROUNA, Chargé de Cours, Université de Yaoundé 2
- Dr BALOGOG Pauline Eunice, Université de Yaoundé 2
- Dr ENGOUTOU Jean Luc, Chargé de Cours, Université de Yaoundé 2/Université d'Ebolowa
- Dr ABENG MESSI François, Chargé de Cours, Université de Yaoundé 2.

X.2. Enseignants associés

- Dr BEGOUDE Jean Pierre, Cadre/Service du contentieux/CNPS
- Dr NDZUENKEU Alexis, Magistrat/Directeur des affaires juridiques, de la documentation et de la communication, Secrétariat permanent OHADA, Ydé
- Dr MVE EBANG Francis Rostand, Sous-Directeur MINEPAT
- Dr ESSAME Patrice, Commissaire Divisionnaire, Chef de la Division juridique à la DGSN
- Dr NTYAM NKOTO Florent-Yves, Magistrat/Procureur de la République, TPI Centre administratif/Ydé
- Me SIMO TEGUIA Véronique, Notaire/Mfou
- Me TCHOUKEU Jules Raoul, Notaire/Ydé
- Me Claude ASSIRA, Avocat au Barreau du Cameroun ; Maître de Conférences/UCAC/Ydé
- NSOMO NDOUDOU MOU Raoul Olivier, Cadre administratif/Université de Yaoundé 2
- Me TAPCHEM Patris, Avocat au Barreau du Cameroun
- Me ATEBA AMOMBO Henry, Avocat au Barreau du Cameroun
- M. FOALENG TAMOKWE Eric Arnaud, Administrateur principal des greffes/Chef Cellule du contentieux, Division des affaires juridiques, MINTP
- EYIKE Vieux Dieudonné, Magistrat, Sous-Directeur de la législation pénale/Ministère de la Justice
- M. DJILO Gabriel, Economiste, Expert en montage des projets.